



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

VERIFIER A L'AUDITION

70EME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE DES NATIONS UNIES

« Les Nations Unies à 70 ans :

la voie à suivre pour la paix, la sécurité et les droits humains »

Discours de

Son Excellence Monsieur Hery RAJAONARIMAMPIANINA

Président de la République de Madagascar

New York, 01 octobre 2015

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,

Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Honorables délégués,

Mesdames et Messieurs,

Mes premiers mots vont à l'endroit du nouveau Président de l'Assemblée Générale, Son Excellence Monsieur Mogens LYKKETOFT, à qui, j'adresse mes sincères félicitations pour son élection à ce poste.

Je voudrais également remercier le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Ban Ki-Moon, pour son leadership et sa ténacité pour faire de notre organisation la structure la mieux placée et la plus légitime pour ¹ résoudre les maux de ce monde.

Pour notre part, nous pouvons témoigner de l'appui actif des Nations Unies dans le processus électoral. Par ailleurs, depuis le mois de janvier dernier, le projet de l'ONU d'accompagner Madagascar à travers les Fonds de Consolidation de la Paix est engagé.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous avons rendez-vous avec l'histoire, à l'occasion de ce 70^{ème} anniversaire de l'ONU car il coïncide avec l'adoption de l'Agenda Post 2015 qui augure un avenir ambitieux et prometteur à nos peuples. Du haut de ses 70 ans, l'Organisation des Nations Unies reste la tribune où le monde est témoin d'un long périple. Une organisation, ayant traversé monts et vaux, avec ses forces et ses faiblesses, mais ô

combien perspicace et engagée, au service de la paix et la sécurité, et surtout ... au service de l'Humain, que je citerais avec un grand H.

Après 70 ans, donnons-nous un regard sur ce qui a été fait. Il serait légitime de procéder à un bilan sans complaisance des activités réalisées. Durant l'avènement des OMDs, la pauvreté a été notre principal ennemi. Actuellement, nous constatons que la pauvreté reste présente dans le monde et les inégalités persistent. Notre objectif d'éradiquer l'extrême pauvreté n'a pas été atteint dans sa totalité même si des progrès sont palpables.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement ont largement contribué à la croissance des pays. Ils ont encouragé chaque pays à redoubler d'efforts et à adopter des stratégies concrètes pour endiguer les difficultés. Aujourd'hui, les Objectifs de Développement Durables aspirent à cette même vision.

Ainsi, notre Assemblée générale va marquer un nouvel engagement², conforme à ces mutations profondes, car dans un monde qui bouge, nous devons en permanence ajuster nos stratégies. Cet agenda post-2015 va nourrir de futures actions aux impacts palpables et durables, au bénéfice de toute l'humanité. Nous n'avons pas, nous n'avons plus, le droit de décevoir l'attente de nos peuples.

Notre devoir est d'assurer un mieux-être au quotidien de nos populations tel que décrit dans la Charte de notre organisation. Car aujourd'hui encore, dans divers pays du monde, la misère fait rage. Les menaces qui pèsent sur la sécurité mondiale méritent une attention urgente de notre part. Le terrorisme, les changements climatiques et les problèmes récurrents de pauvreté sont autant de facteurs qui poussent les populations à l'exode dans l'espoir d'un meilleur lendemain et tout simplement VIVRE dans la dignité. En adoptant

l'agenda post 2015, nous offrons une solution de développement à nos gouvernements pour leur permettre d'agir efficacement.

Depuis son indépendance, Madagascar a toujours prôné les mêmes valeurs que les Nations Unies et a tenu à emprunter le même chemin que notre Organisation, lorsqu'il s'agit de politiques et de stratégies universelles.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le monde vient de jeter les bases un nouveau cadre de son évolution. Des engagements sont pris pour léguer à nos générations futures un monde meilleur en prenant conscience que les ressources actuelles ne sont malheureusement pas intarissables.

Fort de cet élan commun, Madagascar tient à renouveler son engagement dans la mise en œuvre de ce Programme de développement pour l'après-2015 lequel sera un référentiel et un soutien à la réalisation de notre Plan National de Développement. ³

La menace globale du changement climatique nous interpelle sans cesse. Nous sommes tous soumis à une obligation de résultat face à ce fléau mondial. La COP 21 de Paris sera le cadre idéal pour témoigner de notre solidarité par rapport à ce combat.

Il faut se rendre à l'évidence que les pays en développement ne sont pas les premiers responsables des causes du dérèglement climatique alors qu'ils en payent de lourds tributs d'autant plus qu'ils n'ont pas les moyens adéquats pour y faire face et encore moins, de s'en relever.

Madagascar subit systématiquement les conséquences des changements climatiques entraînant des pertes agricoles, des destructions d'infrastructures sociales de base et remettant souvent à zéro le compteur des efforts engagés pour le développement économique et sociale.

Nous avons soumis notre proposition nationale le 24 septembre dernier avec comme engagement de réduire de 14% nos émissions de gaz à effet de serre et d'augmenter de 32% notre capacité d'absorption d'ici 2030.

Quant à la protection de la biodiversité, dont Madagascar renferme un potentiel important du patrimoine mondial, nous avons appuyé récemment la résolution des Nations Unies sur la surveillance du trafic des espèces sauvages.

De plus, en termes de réduction des risques et catastrophes, nous nous impliquons entièrement à la mise en œuvre du Cadre de Sendai décidé en mars 2015 pour la prévention des catastrophes. Dans ce cadre, nous avons élaboré un Système d'Alertes Précoces multirisques considérant prioritairement les cyclones, les inondations, la sécheresse et la surveillance sanitaire.

Le Gouvernement malgache attache une attention particulière à sa ⁴ population, particulièrement à sa couche la plus vulnérable. Il dispose actuellement d'une politique de protection sociale. Une politique visionnaire qui permettra de réduire de manière importante le nombre des populations se trouvant dans l'extrême pauvreté d'ici 2030, en ligne avec l'agenda post 2015.

Le pays s'attèle également à la mise en œuvre du plan du Secrétaire Général des Nations Unies sur la réduction de la mortalité maternelle. Nous avons lancé la campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle (CARMA) et celle contre le mariage précoce.

Concernant la sécurité alimentaire, je voudrais partager ici les perspectives régionales prometteuses pour faire de Madagascar le grenier de l'Océan Indien.

Ces transformations fondamentales doivent être basées sur un appui au secteur social. Nos hommes, femmes, jeunes et enfants doivent avoir accès à l'éducation, aux soins de santé de base, à la sécurité, à la justice. Nous avons une population jeune qui nous engage à relever le défi de l'éducation, de formation et de la création d'emploi. C'est notre responsabilité à tous d'offrir à nos jeunes un travail décent.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Une nouvelle ère s'ouvre devant nous ! Un nouvel espoir se construit avec l'avènement des ODD. En se réunissant ici ce jour, chaque nation fait foi de son engagement à progresser.

Les ODD ne doivent pas ainsi être un simple référentiel, un vademecum de la lutte contre la pauvreté. Toutes nos actions doivent être capitalisées sur le développement durable humain car ne dit-on pas « *qu'il n'y a de richesse que d'hommes* ».

Le capital humain est l'acteur et le bénéficiaire des ODD. Le ⁵ développement de ce capital humain devrait être au cœur de toutes nos actions.

La sécurité de nos peuples sous toutes ses formes doit ainsi être assurée pour les éloigner de la précarité et de la vulnérabilité devenue chronique.

Nous sommes convaincus que les guerres, les crises, les conflits ainsi que l'insécurité sont à l'origine de violations systématiques des Droits de l'Homme. Dans cette optique, la paix et la sécurité demeurent le talon d'Achille de toutes stratégies de développement. C'est en épousant cette vision que Madagascar poursuit sa route vers la démocratie et la stabilité.

Nous sommes tous unanimes qu'il n'y a pas de réel développement sans paix et sécurité durables. La cybercriminalité, la criminalité

transnationale organisée et le terrorisme sont toujours plus accrus. Nous combattons de plus en plus des ennemis sans visage. Nous devons sans cesse adapter nos stratégies à ces nouvelles menaces. La sécurité de nos peuples doit ainsi être assurée pour les éloigner de la précarité et de la vulnérabilité.

Nous engageons une lutte contre toute forme d'insécurité urbaine et rurale et une lutte contre les trafics et pillages en tout genre affectant nos richesses naturelles, marines et terrestres.

Sur ce sujet, notre pays a décidé d'héberger le Centre de Fusion d'Information maritime dans la zone de l'Océan Indien et de l'Afrique orientale et australe, pour lutter entre autres contre la piraterie maritime, le trafic de toute sorte et le terrorisme.

Avec l'achèvement du processus démocratique par la réalisation des élections, Madagascar s'implique davantage à offrir un environnement⁶ favorable à la mise en œuvre des objectifs du développement durable. Sans stabilité institutionnelle et politique, le progrès que nous envisageons et auquel la population aspire ne serait en aucun cas durable et partagée.

Dans le cadre de la sécurité collective, je rends hommage à l'engagement du personnel des Opérations de Maintien de la Paix. Madagascar y participe activement grâce à l'envoi d'officiers.

A cette tribune, nous déclarons notre intention de déployer, pour la première fois, un bataillon d'infanterie aux Opérations de Maintien de la Paix à l'horizon 2017.

Pour ce qui est de la lutte contre la traite des personnes, Madagascar a ratifié les principaux instruments juridiques internationaux sur les droits de l'Homme dont récemment, la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

En ayant réformé en 2014 ses lois sur la lutte contre la traite des personnes et le tourisme sexuel ; en ayant instauré un « Bureau National de Lutte contre la Traite des Etres Humains » (BNLETH), Madagascar entend prévoir et réprimer la traite sous toutes ses formes aussi bien du point de vue national que transnational.

D'aucuns savent que Madagascar s'est efforcé de respecter ses engagements internationaux en soumettant régulièrement ses rapports sur les Droits de l'Homme aux différents Organes des Traités et auprès du Conseil des Droits de l'Homme dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU) et dont les recommandations sont mises⁷ en œuvre par le biais d'un plan national d'opérationnalisation.

Cette année également, Madagascar a déposé l'instrument de ratification de la Convention sur les personnes handicapées. Et au diapason des engagements internationaux, Madagascar, lors de la rencontre en mars 2015 à New York, a réaffirmé sa volonté de promouvoir les droits de la femme, renouvelant ainsi ses promesses tenues à Beijing.

Nous nous joignons en outre, aux démarches visant une représentation équitable au Conseil de Sécurité. Il est juste que l'opportunité soit offerte aux régions sous-représentées comme l'Afrique.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Cette assemblée générale reste l'instance incontournable pour surmonter les défis importants liés à l'éradication de la pauvreté et les dérèglements climatiques. La migration, la paix et la sécurité ne seront pas en reste. La résolution de ces problématiques constitue une priorité absolue dans les ODD et l'Agenda 2063 de l'Afrique.

Dans l'entrain de ce nouvel agenda, Madagascar voit les quinze prochaines années riches en actions et en solidarité. En adhérant au dernier programme d'Action d'Addis-Abeba, le pays s'engage à capitaliser ses propres ressources (son secteur privé, sa diaspora, ses recettes fiscales) et en appelle, dans la même veine, à la mobilisation des partenaires internationaux.

A ce titre nous demandons à l'ONU de proposer des mécanismes et structures de financement appropriées pour financer les politiques de développement économiques et sociales et pour lutter contre la 8 pauvreté dans les pays en développement.

Les Aides Publiques au Développement sont nécessaires et importantes pour soutenir la croissance. La solidarité des pays du Nord en faveur du Sud doit être effective. Nous devons nous soutenir dans la complémentarité car c'est ensemble que nous allons réussir. Donnons-nous ainsi la capacité d'agir et de réagir en temps réel aux grands défis qui nous incombent. Notre volonté et notre détermination nous guideront à l'accélération de nos actions.

Ainsi, je n'hésiterai pas à relancer ici mon appel à l'intensification du dialogue Nord-Sud et au renforcement du partenariat mondial.

Pour soutenir réellement le développement, les conditionnalités des financements ne doivent en aucun cas pénaliser les pays et les peuples déjà vulnérables.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Pouvons-nous avoir confiance en l'avenir ?

Nos jeunes peuvent-ils avoir confiance en l'avenir ?

En cet instant solennel, j'exhorte mes pairs à ne pas perdre de vue l'engagement que l'on s'est fait il y a 70 ans en ne remettant pas à demain les bonnes résolutions que nous avons prises tout au long de ces années.

Avec les ODD, nous ouvrons la voie à la prévention et à la préservation de la sécurité, de la paix et de la stabilité. Ce nouvel instrument décrira de nouvelles orientations stratégiques qui vont nous guider à forger le destin de nos peuples.

Madagascar garde foi et espoirs en l'ONU pour les autres 70 années à venir. Une grande partie du chemin a été parcourue mais la route reste longue. Il ne s'agit pas de compter les pas.

9

Les défis sont immenses mais, de mémoire, jamais autant de pays et de dirigeants n'ont démontrés leurs volontés et leur engagement d'aller de l'avant pour vaincre et résoudre les problèmes du monde contemporains.

Il s'agit de démontrer que l'on avance vers une solidarité du millénaire capable de transcender les frontières. Cela demande l'engagement et la responsabilité de chaque pays et de chaque dirigeant.

Les chantiers du nouveau changement ont commencé depuis ce septembre 2015. Ils n'attendent que NOUS. Soyez assurés que Madagascar y contribuera.

Je vous remercie de votre attention.